

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RA3204 Didactique du latin et de la culture greco-latine : a			
Ancien Code	PERA3B24LATDD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EAB3240		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be) HELHa Loverval Dominique SERGENT (sergentd@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et évaluer des séquences d'apprentissage/projets visant à accéder aux principales sources constitutives de notre patrimoine commun par l'étude du latin et des civilisations de l'Antiquité classique, dans la perspective d'un ancrage culturel et linguistique.

L'étudiant sera capable de démontrer sa maîtrise de la langue par la traduction et par l'analyse grammaticale d'un texte latin authentique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Effectuer et présenter une recherche documentaire et critique portant sur des éléments significatifs de la civilisation gréco-romaine et sur ses prolongements ou ses ruptures.
2. Identifier et présenter, dans des faits socioculturels contemporains, les racines culturelles et/ou linguistiques antiques.
3. Elaborer et présenter des situations d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.
4. Traduire et présenter un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias).
5. Identifier et présenter des éléments lexicaux et grammaticaux du latin.

Lire et caractériser des auteurs, des œuvres et des genres littéraires, des documents iconographiques et des objets archéologiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERA3B24LATDDA Didactique du latin et de la culture gréco-latine : activité 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERA3B24LATDDA Didactique du latin et de la culture gréco-latine : activité 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 français et langues anciennes

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique du latin et de la culture greco-latine : activité			
Ancien Code	13_PERA3B24LATDDA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAB3241		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique SERGENT (sergentd@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et évaluer des séquences d'apprentissage/projets visant à accéder aux principales sources constitutives de notre patrimoine commun par l'étude du latin et des civilisations de l'Antiquité classique, dans la perspective d'un ancrage culturel et linguistique.

L'étudiant sera capable de démontrer sa maîtrise de la langue par la traduction et par l'analyse grammaticale d'un texte latin authentique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

1. Effectuer et présenter une recherche documentaire et critique portant sur des éléments significatifs de la civilisation gréco-romaine et sur ses prolongements ou ses ruptures.
2. Identifier et présenter, dans des faits socioculturels contemporains, les racines culturelles et/ou linguistiques antiques.
3. Elaborer et présenter des situations d'apprentissage avec ou sans le recours à un manuel spécifique. Dans ce cadre, l'étudiant devra faire preuve d'une approche critique des documents et des outils didactiques.
4. Traduire et présenter un extrait de texte latin non vu, en français correct, tout en tenant compte des éléments textuels et contextuels (éléments iconographiques, archéologiques et/ou multimédias).
5. Identifier et présenter des éléments lexicaux et grammaticaux du latin.
6. Lire et caractériser des auteurs, des œuvres et des genres littéraires, des documents iconographiques et des objets archéologiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- mise en place de projets interdisciplinaires (majeure et mineure) visant la mise en évidence des aspects significatifs du monde gréco-romain et ses prolongements ou ses ruptures,
- mise en place de projets interdisciplinaires (majeure et mineure) amenant à la construction d'une interculturelité apte à valoriser des éléments culturels propres aux pays situés de part et d'autre de la Méditerranée,
- élaboration didactique de séquences d'enseignement.

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins ou des résultats d'exercices formatifs réguliers.

Sources et références

Une liste de références bibliographiques est donnée en début d'année et au fur et à mesure des exercices pratiques et travaux formatifs de l'UE.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme ConnectED régulièrement alimentée. Ils reprennent les supports écrits donnés aux étudiants lors des cours en présentiel.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fait au travers de travaux et projets à remettre pendant le quadrimestre (40%) et d'un examen mixte, oral et écrit (60%). Les modalités de l'examen mixte sont précisées en début de quadrimestre. Une épreuve est complète si toutes les évaluations (travail écrit et examen écrit et oral) sont présentées. L'indication "PP" ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj + Trv	40				
Période d'évaluation	Exm	60			Prj + Trv + Exm	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Les modalités de production journalière en échec au Q1 (projets et/ou travaux) devront être représentés au Q3 sous la forme de travaux à réaliser et à défendre lors de l'examen mixte de l'évaluation finale. L'examen mixte en échec au Q1 devra être représenté au Q3 selon la même modalité.

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).